

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN DU MARDI 7 MAI 2013**

*Convocation du 25 avril 2013*

L'an deux mille treize et le sept mai, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).  
M. BOSSIERE Georges, M. LOYANT Jean Marie, Mme LE GAL Gaëlle, Mme HAMON Carole, M. MOREAUX Jean Marie, M. DEBACKER Pascal, Mme MARIE ROSALIE Christelle, Mr GOUET Jérôme.

**Absente** : Mme GODEFROY Renée.

*Arrivée de Mme Marie Rosalie à 21h35.*

M. LOYANT Jean Marie est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à ce qu'une délibération soit ajoutée à l'ordre du jour l'autorisant à saisir France Domaine pour une évaluation de l'ancien atelier municipal.

Accepté à l'unanimité des membres.

Le compte rendu de la séance du 4 Avril 2013 doit être modifié comme suit :

- La proposition intitulée « n° 2 » est adoptée à l'unanimité des membres présents. Elle précise que les activités périscolaires se dérouleront pendant la pause méridienne avec organisation de 3 services au restaurant scolaire.
- Présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des parents :
  - 14 élèves fréquenteraient le CLSH le mercredi après midiQuestion du transport de ces enfants sur Verson. Coût estimé : mini bus = 5 500 € / an – Transporteur privé (autobus) : 4500 € / an.

*Le compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres présents.*

### **COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE**

#### **Urbanisme**

- Cinq certificats d'urbanisme ont été délivrés
- Sept permis de construire ont été accordés (maisons individuelles)
- Un permis d'aménager a été accordé (Clos du Commerce route de Bretagne)
- Une DIA a été signée (parcelle AA 117) ; pas d'exercice du droit de préemption.

### **INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES**

- Comme prévu les compétences Enfance Jeunesse et Restauration Scolaire reviendront en commune le 1<sup>er</sup> septembre 2013. La Voirie redeviendra communale au 1<sup>er</sup> janvier 2014.  
Concernant la compétence Enfance Jeunesse, le contrat avec la CAF sera rompu en septembre.
- Représentation communautaire : les communes devront voter avant le 31 Août 2013 pour déterminer le nombre de leurs représentants.
- Les membres de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui détermine le retour des budgets dans les communes ont été nommés. Celle-ci devra se réunir rapidement, sans doute en juin
- Rien ne changera pour le ramassage des ordures ménagères et la déchetterie avant la fin 2014.
- Viacités : 4 arrêts de bus sont prévus.

## QUESTIONS COMMUNALES

**Ancien atelier municipal** 731 route de Bretagne : considérant que le bâtiment n'a plus d'usage pour la commune, autorisation accordée à Monsieur le Maire de saisir France Domaine pour une évaluation de ce bien.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.

**Clos du commerce** : après consultation, l'offre du cabinet Aména Géo est retenue en ce qui concerne la maîtrise d'œuvre ingénierie et urbanisme foncier.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

L'aménagement de la voirie extérieure route de Bretagne sera pris en charge par Caen La Mer.

**Clos du commerce** : après consultation, la proposition du cabinet d'architectes Marchand/Gazel est retenue pour la maîtrise d'œuvre bâtiment.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**Mise en place de l'IFTS pour la filière animation** : suite au changement de grade d'un agent communal, monsieur le Maire propose d'instaurer l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires à la filière « Animation ».

**Tirage au sort pour la constitution de la liste annuelle des jurés d'assises** : tirage au sort de 3 noms effectué à partir des listes électorales.

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Rentrée scolaire de septembre 2013 : validation des documents présentés en séance pour les différentes inscriptions et règles de vie.  
Dossiers envoyés au Centre de Gestion pour les modifications des emplois du temps des personnels.  
La commission scolaire se réunira le 23 mai à 20 h afin de préparer les activités périscolaires du midi dans le cadre de la réforme. Cette commission est élargie à l'ensemble du conseil municipal.
- ✓ Réunion publique le 24 Mai à 20h30 à la salle polyvalente.
- ✓ Présence d'une délégation anglaise dans notre commune le 30 Juin ou le 1<sup>er</sup> Juillet prochain, la date restant à confirmer.
- ✓ Le rapport annuel de la bibliothèque sera examiné à la prochaine séance.
- ✓ Vente de l'ancien atelier municipal : modification de la servitude de droit de passage afin de permettre l'accès aux riverains. Accepté à l'unanimité des conseillers présents.
- ✓ Projet d'acquisition d'une habitation route de Bretagne afin de permettre le futur aménagement du carrefour avec la rue Pierre Castel. Saisine de France Domaine pour évaluation du bien.
- ✓ Brûlages : suite aux gênes occasionnées par des feux notamment de chantier, le Maire envisage de prendre un arrêté d'interdiction de brûlage.
- ✓ Suite à la visite de la commission de sécurité de Caen la Mer, l'accès à la mezzanine du gymnase est dorénavant limité à 19 personnes.
- ✓ Activité boxe française : la mezzanine ne pourra plus être utilisée par l'association suite à des problèmes d'utilisation du matériel commun avec les écoles de la commune.

***Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures 45 minutes  
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 4 juin 2013 à 20 h 30.***